

Sommaire

I. Dossier Baccalauréat :

Définition et contenus

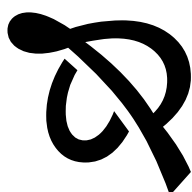
- des épreuves obligatoires en examen ponctuel
- des épreuves facultatives d'option en examen ponctuel
- des épreuves obligatoires en contrôle en cours de formation des épreuves inscrites sur la liste académique..... **p 3**

II. Les groupes-ressources E.P.S 2002-2003

Mission et composition..... **p 42**

III. Enquête TICE..... p 46

(Bernard Lefort, groupe TICE)



Avant propos

En ce début d'année scolaire, marqué principalement pour notre discipline par la mise en œuvre de nouvelles modalités d'évaluation au baccalauréat, il nous a semblé essentiel d'y consacrer l'essentiel de ce numéro.

Cette publication ne s'adresse cependant pas uniquement aux enseignants d'E.P.S exerçant dans les voies générales et technologiques. En effet chacun est appelé, de par son statut, à être membre de jury d'un examen et à ce titre doit se tenir informé des épreuves et des barèmes de celles-ci. Dans la mesure où, cette année, différentes modalités seront en usage lors des épreuves ponctuelles (les examens de la voie professionnelle restent régis par les textes de 1994), nous vous invitons à assurer la diffusion de ce numéro dans l'équipe E.P.S.

Quelques informations essentielles sont présentées en introduction, notamment un nouvel arrêté académique concernant les épreuves ponctuelles obligatoires visant à prendre davantage en compte les conditions d'organisation dans certains centres.

Le choix du nombre restreint de rubriques par comparaison avec d'autres numéros est lié à notre volonté de le rendre fonctionnel pour le baccalauréat. La composition des groupes ressources EPS de l'académie est cependant présentée tout comme une enquête sur l'outil informatique car nous avons le projet de permettre à chacun de participer aux travaux des dits groupes. Mais ce sera l'objet de courriers ultérieurs et du prochain numéro.

Bonne lecture

Les IA-IPR d'EPS

Hugues Raffin-Peyloz

Georges Malcou

DOSSIER BACCALAURÉAT

1. Compte rendu des journées Bac
 2. Informations
 3. Les épreuves d'E.P.S obligatoires en examen ponctuel :
 - ★ Basket-ball
 - ★ Badminton en simple
 - ★ Tennis de table en simple
 - ★ Lancer de poids
 4. Les épreuves obligatoires en contrôle en cours de formation des activités inscrites sur la liste académique :
 - ★ Aérobic
 - ★ Tennis
 - ★ Ultimate
 5. Les épreuves d'E.P.S facultatives en examen ponctuel (option) :
 - ★ Athlétisme
 - ★ Natation
 - ★ Hand-ball
 - ★ Football
 - ★ Chorégraphie individuelle
 - ★ Judo
 - ★ Escalade
- Annexes :**
- ★ Fiches d'évaluation destinées aux membres du jury
 - ★ Fiche de validation des protocoles d'évaluation

Les journées BAC 2003



Lors des différentes journées d'information sur les nouvelles modalités d'évaluation en EPS au baccalauréat à partir de la session 2003, un grand nombre de questions ont été formulées de la part des participants. Cet article a pour objectif de les rappeler à tous et présenter les réponses ou pistes possibles qui y ont été faites.

Afin de faciliter la lecture et rappeler les débats, nous vous les présenterons selon quatre chapitres : mise en place du contrôle, l'organisation pratique de l'épreuve, l'évaluation à deux enseignants, les précisions sur les fiches.

Selon les points abordés nous avons retenu de les présenter soit sous forme de question - réponse soit sous forme de développement.

Mise en place des contrôles

Les formules d'organisation : Un jury composé de deux examinateurs dont l'enseignant du groupe, impose une organisation matérielle beaucoup plus lourde que par le passé, le souci étant de modifier le moins possible l'emploi du temps général des classes et exploiter au maximum le potentiel local de jury. Trois formules d'organisation apparaissent dans l'académie, celles-ci influençant plus ou moins l'emploi du temps général des classes :

- Epreuves dans le cadre de l'horaire d'E.P.S mais avec apport d'enseignants supplémentaires à ceux prévus sur les plages horaires hebdomadaires;

- Epreuves dans le cadre de l'horaire d'E.P.S mais en couplant deux enseignants qui ont cours en même temps, ce qui impose de libérer les élèves de l'une une semaine et ceux de l'autre la semaine suivante.
- Epreuves organisées sur une demi-journée en modifiant l'emploi du temps général afin de bénéficier de tout le potentiel local de jury.

Globalement deux principes sont privilégiés. L'un vise à rester dans le cadre des horaires d'E.P.S et présente l'avantage de ne pas perturber les enseignements des autres disciplines et le deuxième jury peut n'être présent que deux heures. Cependant, cela provoque malgré tout des vacances de cours (ceux du deuxième évaluateur) et augmente le temps consacré à l'évaluation sur le cycle par rapport à l'apprentissage, sans pour autant laisser plus de temps à l'épreuve qui devra se tenir dans les deux heures impérativement. L'autre banalise une demi-journée, ce qui peut simplifier la présence des examinateurs et l'organisation des épreuves dans le temps imparti, mais prend du temps d'enseignement, d'autres disciplines ou d'autres classes.

Il semble difficile de privilégier une formule, chacune a ses avantages et ses inconvénients. C'est donc localement qu'il faudra ajuster les choix en fonction des impératifs locaux pour valoriser les aspects positifs.

Etroite collaboration avec l'administration de l'établissement :

Dans tous les cas, c'est la solennité des épreuves qui doit être recherchée et en ce sens la collaboration avec l'administration de l'établissement doit être étroite : information de l'ensemble du corps enseignant sur les horaires précis voire les aménagements éventuels pour accroître autant que possible le temps de l'épreuve notamment en cas de déplacement.

Autres questions abordées :

◇ *Comment faire en cas d'utilisation commune des installations ?*

La coordination est nécessaire entre les établissements dans le cas d'installations en commun, pour le 3X500m par exemple sur une piste.

◇ *Comment faire en cas de météo non propice ?*

C'est l'expérience qui doit nous aider à anticiper. Néanmoins pour le pentabond et l'athlétisme, il faut y penser avant.

◇ *Est-il obligatoire que le prof de la classe soit présent pour le rattrapage ?*

OUI

◇ *Lors du rattrapage, comment mettre le candidat dans les mêmes conditions ?*

C'est impossible, il ne retrouvera pas systématiquement son groupe et encore moins une évaluation qui suit la phase d'apprentissage. Il convient néanmoins de lui permettre de présenter l'épreuve dans les conditions les plus proches.

◇ *Peut-on utiliser l'outil vidéo ?*

L'utilisation de l'outil vidéo semble à première vue aller à l'encontre du fondement même de la présence des deux examinateurs. Par ailleurs, elle entraîne le doublement du temps d'examen pour les jurés, ce qui n'est pas prévu par les textes. Enfin cela change les conditions d'appréciations sur les mêmes épreuves au niveau national et donc est une limite à l'équité recherchée au travers d'épreuves nationales.

◇ *Priorité de cette évaluation sur d'autres convocations reçues par les élèves ?*

Comme par le passé, il conviendra de faire la part des choses dans chaque cas. Les convocations pour des entretiens en vue d'intégration dans un cursus d'étude supérieur

peuvent prendre la priorité, par contre les visites chez le dentiste ... On peut mettre en avant les limites de la session de rattrapage en regard de la session initiale (cf plus loin).

A propos des textes

◇ *La liste nationale est-elle définitive ?*

OUI, pour cette année.

◇ *Choix académique : pourquoi pas la poutre ?*

La liste académique n'a pas à « corriger » la liste nationale mais permettre l'expression de spécificités académiques.

◇ *Des moyens financiers sont-ils prévus pour les examinateurs supplémentaires ?*

Ces textes n'ont pas vocation à préciser cela.

◇ *Lorsqu'un enseignant extérieur vient comme jury, comment l'informer du contenu des épreuves ?*

Tout enseignant d'E.P.S est, par son statut, compétent pour participer au jury d'un examen ou d'un concours. Bien évidemment, fonctionnellement il convient de l'informer des contenus des épreuves et des barèmes : c'est ce qui explique la publication spécifique de ce numéro de la revue contact pour les épreuves ponctuelles notamment. La division des examens et concours diffusera certainement les barèmes lors des épreuves mais il sera un peu tard pour s'informer le jour même de l'épreuve.

Pour les épreuves en CCF, il nous semble raisonnable de penser qu'il appartient à l'équipe EPS de donner les documents et répondre aux questions d'un jury extérieur : agir au plus près des acteurs c'est une source d'efficacité.

◇ *Dans ce dernier cas, intérêt de faire appel à des collègues « spécialistes » ?*

NON, pas systématiquement sinon l'équité peut n'être pas respectée de par la composition privilégiée de certains jurys.

◇ *Le rattrapage doit-il se faire obligatoirement avec le professeur de l'élève ?*

L'esprit du texte y invite. Pratiquement des aménagements sont cependant à trouver afin de ne pas rendre ingérables ces rattrapages.

◇ *Pour ces épreuves les activités d'affrontement nécessitent la participation de partenaires et d'adversaires d'un niveau adapté aux élèves "rattrapés", ceci ne semble pas être une condition toujours facile à réunir ?*

Raisons supplémentaires qui doivent encourager les élèves à présenter l'épreuve dans la session initiale et n'avoir recours au rattrapage qu'en cas d'extrême impossibilité. Les conditions ne seront certes pas les mêmes : c'est aussi le cas pour les candidats qui passent le baccalauréat en septembre.

◇ *Comment concilier la confidentialité de la note du baccalauréat avec la note trimestrielle ?*

Dans les autres disciplines les notes trimestrielles ne correspondent pas systématiquement. La note du baccalauréat doit rester confidentielle jusqu'à sa diffusion après délibération du jury (en juin). L'obligation du deuxième juré vient renforcer cette règle et faciliter son application, bien que dans le cadre d'un contrôle en cours de formation, les élèves doivent disposer de suffisamment de connaissances pour pouvoir apprécier plus justement leur prestation en regard de la notation. La note et l'appréciation trimestrielles ont pour fonction de renseigner l'élève et sa famille sur ses performances et son travail. Elle s'inscrit dans la logique des fiches de suivi présentées dans les programmes.

Organisation pratique de l'épreuve sur 2 heures ?

◇ *APSA d'affrontement : l'évaluation ne risque-t-elle pas d'être commencée avant la journée prévue ?*

C'est reposer le problème du contrôle en cours de formation, réalisé de plus par l'enseignant du groupe : cela n'est pas nouveau. Il faudra bien avoir évalué auparavant pour constituer des niveaux d'opposition équilibrés.

◇ *Face au grand nombre de critères, une approche plus globale semble nécessaire de manière à passer moins de temps à décortiquer les productions.*

Cela peut être un choix par opposition à l'impression de "saucissonnage" de l'activité motrice de l'élève reprochée à d'autres formules d'évaluation ou bien à une approche très restrictive organisée à partir d'un seul critère et qui réduit l'équité de l'évaluation en E.P.S.

◇ *Peut-on exploiter les recueils de données réalisés par les élèves ?*

La question est déjà ancienne. La réponse est fortement dépendante de l'enseignement dispensé, du groupe d'élèves, des données en question.

◇ *Difficultés envisageables pour faire passer l'ensemble des élèves sur les épreuves de gym ou badminton en 2h : 2 créneaux sont à prévoir.*

Seule l'expérience pourra donner une réponse. Il faut cependant faire confiance au groupe d'experts et aux enseignants qui ont procédé aux expérimentations.

Comment opérer à deux examinateurs ?

Le statut des deux examinateurs dans la logique de leur institution au regard de l'équité recherchée pour l'évaluation à un examen national, est identique. Ils évaluent tous les deux selon les mêmes critères et le même barème. Cependant, dans les jurys d'oral, ils ne posent pas les mêmes questions! Ce point a conduit à des réflexions que nous limitons à rapporter;

- "Le rôle du second évaluateur semble correspondre à une tâche quelque peu différente afin d'utiliser aux mieux le temps de la séance pour "globalement" appréhender l'ensemble des niveaux du groupe élèves et de "valider" en quelque sorte la hiérarchisation établie lors du cycle. "
- "A quoi sert le binôme en athlétisme ?"
- "La répartition des champs d'évaluation peut être fonction des APSA".
- "Comment régler l'écart entre évaluateurs ? En faisant la moyenne? En attribuant des coefficients ?

Remarque : Attention aux "élucubrations non fonctionnelles" : la discussion est capitale dans ces cas.

Questions sur certaines fiches et barèmes :

Natation :

Epreuve notée sur 23 points !!!

En fait le barème ne cumule pas les critères mais les combine. Le total des points dans ce champ de notation ne peut dépasser 12.

◇ *Déroulement de l'épreuve ? Le barème est très global ?*

Il est à préciser tout en respectant les limites données.

◇ *Présentation des points de bonus ou de sanction quant au non-respect des exigences de nage ?*

Le bonus semble être institué pour compenser des choix stratégiques pouvant entraîner une perte de temps (sens de l'activité sportive), on ne peut dépasser 12 points.

Sports collectifs :

◇ *Comment faire avec des groupes mixtes? Comment noter les filles ?*

Le texte de l'épreuve donne un aménagement qui laisse le choix pour répondre au mieux à ces questions.

Athlétisme

◇ *Peut-on modifier les distances ou données de l'épreuve ?*

D'une manière générale, s'il n'est pas possible de proposer l'épreuve telle que décrite au niveau national, elle ne peut être choisie par les enseignants. Cela est valable pour toutes les activités.

Lancers :

◇ *La présentation de l'épreuve aux élèves est complexe?*

Ce sont des situations à vocation pédagogique. Elles sont bien moins complexes si elles sont exploitées aussi à des fins d'apprentissage.

Course d'orientation

◇ *Comment comprendre le terme "périmètre de 1,2km ?»*

Une interprétation raisonnable (et plus mathématique) serait "dans un rayon de 1,2km".



INFORMATIONS

Baccalauréat des voies générale et technologique

A - Epreuves ponctuelles de l'enseignement obligatoire

L'arrêté du recteur relatif aux épreuves ponctuelles de l'enseignement obligatoire a été modifié (voir l'arrêté page suivante). Les activités retenues, pour des raisons essentiellement fonctionnelles, sont les suivantes :

Couples d'activités pour la session 2003

BADMINTON - BASKET-BALL
TENNIS de TABLE - BASKET-BALL
POIDS - BASKET-BALL

B - Rappel des barèmes corrigés lors de journées académiques.

POIDS	Barème	Fille : à la place de 16 = 9.50m	lire 16 = 8.17m
HAUTEUR	Degré d'acquisition N1, note/20 : à la place de	12	lire 10
		14	12
		16	14

Les programmes d'E.P.S de la voie professionnelle

Ils sont fixés par un arrêté du 25 septembre 2002, paru au journal officiel du 4 octobre 2002. Les programmes sont présentés en annexe de l'arrêté publié dans le **B.O.E.N n°39 du 24 octobre 2002.**

VU les décrets n° 93.1092 et n° 93.1093 du 15 septembre 1993 modifiés ;

VU l'arrêté du 9 avril 2002 ;

Sur proposition de la commission académique d'harmonisation d'Education Physique et Sportive instituée par l'arrêté rectoral du 27 mai 2002 ;

ARRETE

Article 1 : La liste académique d'épreuves et d'activités correspondantes, proposée aux candidats relevant du contrôle en cours de formation et de l'examen ponctuel terminal prévus pour l'Education Physique et Sportive des baccalauréats d'enseignement général et technologique est fixée comme suit :

- Epreuves académiques :

- Tennis ;
- Ultimate ;
- Aérobie.

- Epreuves ponctuelles obligatoires :

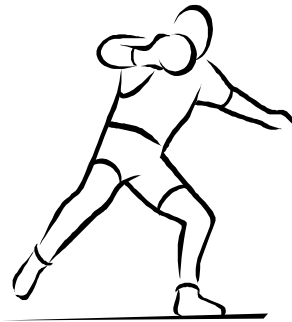
- Badminton – Basket-ball ;
- Tennis de table – Basket-ball ;
- Basket-ball – Poids.

Article 2 : Le Secrétaire Général de l'Académie d'Orléans-Tours est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Orléans, le 07 octobre 2002

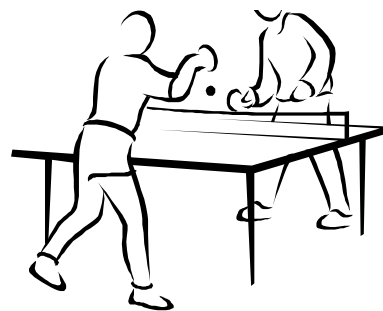


Christian NIQUE



*Épreuves d'E.P.S obligatoires
en examen ponctuel :*

- ★ *Basket-ball*
- ★ *Badminton en simple*
- ★ *Tennis de table en simple*
- ★ *Lancer de poids*



Récapitulatif des différents enseignements de l'E.P.S au baccalauréat général et technologique

Enseignement	Enseignements obligatoires		Enseignements facultatifs		Enseignement de complément
	CCF	Epreuve Ponctuelle	CCF	Epreuve Ponctuelle	CCF
Pour	Elèves d'établissements publics, d'établissements privés sous contrat	Candidats. Libres, CNED, Elèves d'établissement hors contrat, Sportifs de haut niveau	Elèves d'établissements qui organisent l'option	Elèves d'établissements qui n'organisent pas option	
Epreuves	3 épreuves	2 épreuves	+ 1 épreuve	+ 1 épreuve	+ 2 épreuves
Exigences	<ul style="list-style-type: none"> • au moins 2 nationales • 2 des 5 composantes culturelles • APSA de "nature différente" • 1 collective au moins 	<ul style="list-style-type: none"> • au moins 1 nationale • 2 des 5 composantes culturelles • APSA de "nature différente" • 1 collective 	<ul style="list-style-type: none"> • 3° composante culturelle • Même APSA possible 	<ul style="list-style-type: none"> • CCF = 3° composante culturelle • Epreuve Ponctuelle. = 2 composantes 	<ul style="list-style-type: none"> • 3° composante culturelle • Epreuve de Diversification Listes nationale + académique Différente de CCF • Epreuve de Spécialisation Hors liste Perf (70%) + entretien
Modalités	<ul style="list-style-type: none"> • 2 enseignants dont prof. de la classe • En fin de période • session de rattrapage • Protocole à valider 	Fixé par recteur	<ul style="list-style-type: none"> • 2 enseignants dont prof • Session de rattrapage • Protocole à valider 	Fixé par recteur	<ul style="list-style-type: none"> • 2 enseignants • Session de rattrapage • Protocole à valider
Notation	<ul style="list-style-type: none"> • 2 niveaux • niveau 1 exigible 	En référence CCF	<ul style="list-style-type: none"> • Niveau 2 exigible • Prestation (75%) entretien (25%) 	<ul style="list-style-type: none"> • Niveau 2 exigible • Prestation (75%) entretien (25%) 	Niveau 2 exigible

ENSEIGNEMENT OBLIGATOIRE Epreuve Ponctuelle : BASKET-BALL

COMPÉTENCES ATTENDUES		PRINCIPES D'ÉLABORATION DE L'ÉPREUVE :		
<p>NIVEAU 1</p> <p>Rechercher le gain d'une rencontre de basket-ball par la mise en place d'une attaque fondée sur l'occupation permanente de l'espace de jeu (écartement et étagement) face à une défense organisée pour récupérer la balle et défendre la cible. Les élèves sont capables de recueillir des informations pour élaborer un projet collectif.</p> <p>NIVEAU 2</p> <p>Rechercher le gain d'une rencontre de basket-ball par la mise en œuvre de choix tactiques collectifs fondés sur la vitesse d'exécution et impliquant au moins deux partenaires. La défense réduit son espace de jeu. Les élèves utilisent de façon optimale leurs ressources au regard des modalités d'actions élaborées.</p>		<p>Matches à effectif réduit sur un terrain pouvant être adapté, opposant des équipes dont le rapport de force est équilibré a priori (1).</p> <p>Chaque équipe dispute plusieurs rencontres sans dépasser 30 minutes de jeu par candidat</p> <p>Un temps de jeu suffisant sera consacré à la mise en place d'une défense « homme à homme » sur ½ terrain.</p>		
		NIVEAU 1 NON ATTEINT	DEGRÉ D'ACQUISITION DU NIVEAU 1	DEGRÉ D'ACQUISITION DU NIVEAU 2
		0 à 2	2,5 à 3,5	4 à 5
POINTS À AFFECTER	ÉLÉMENTS À ÉVALUER			
05/20	<p>Organisation collective : Adaptation en défense et en attaque</p> <p>Homme à homme sur ½ terrain</p>	Inexistant à Insuffisant	Acceptable à Assez Bien	Bien à Très Bien
05/20	Actions individuelles du porteur de balle	<p>Efficace dans les passes courtes.</p> <p>Progresse en dribble si l'espace est dégagé.</p> <p>Tire sans prendre en compte la présence de l'adversaire ou de façon précipitée.</p>	<p>Utilise efficacement passe courte et passe longue pour faire progresser la balle. Peut transmettre la balle dans la course d'un partenaire.</p> <p>Progresse en dribble avec une présence défensive.</p> <p>Exploite les situations favorables de tir en utilisant une technique privilégiée.</p>	<p>Maîtrise des techniques de débordements en dribble.</p> <p>Produit des passes décisives. Peut varier le rythme de jeu.</p> <p>Tire efficacement dans des situations favorables, à des distances et sous des angles variés. Utilise différentes techniques de tir en fonction de la situation.</p>
05/20	Actions individuelles du non porteur de balle	<p>Suit le sens du jeu.</p> <p>Court en s'écartant de son adversaire, en appelant verbalement ou physiquement.</p> <p>Jeu du rebond offensif aléatoire.</p>	<p>Se rend disponible pour aider le porteur de balle, dans la montée de balle ou la mise en situation favorable de tir.</p> <p>Utilise les couloirs latéraux.</p> <p>Joue le rebond offensif lorsqu'il est sous le panier.</p>	<p>Crée des espaces libres ou utilise des espaces libérés par un autre joueur (écran).</p> <p>Maîtrise des techniques de démarquage adaptées à la présence de partenaires et d'adversaires dans un espace proche.</p> <p>Se déplace pour jouer le rebond offensif.</p>
05/20	Actions individuelles du défenseur	<p>Ferme l'accès au panier.</p> <p>Gêne le porteur de balle.</p> <p>Construit une attitude défensive réglementaire.</p> <p>Participe au rebond défensif de manière aléatoire.</p>	<p>Presse le porteur de balle et conteste le tir dans le respect du règlement.</p> <p>Réussit quelques interceptions.</p> <p>Joue le rebond défensif lorsqu'il est sous le panier.</p>	<p>Adapte sa défense au jeu de l'adversaire.</p> <p>Orienté le porteur de balle (interdit l'axe central).</p> <p>Articule ses actions avec celles des ses partenaires (changement, aide).</p> <p>Se déplace pour jouer le rebond défensif.</p>

COMMENTAIRE : le jury a la possibilité de rééquilibrer les équipes en cours d'épreuve

ENSEIGNEMENT OBLIGATOIRE Epreuve Ponctuelle : BADMINTON SIMPLE

COMPÉTENCES ATTENDUES		PRINCIPES D'ÉLABORATION DE L'ÉPREUVE		
<p>Proposer, mener à leur terme ou adapter en cours de match des projets tactiques pour obtenir le gain de rencontres face à des adversaires identifiés et de niveau proche :</p> <p>NIVEAU 1 En utilisant la production de frappes variées en direction en longueur et en hauteur pour faire évoluer le rapport de force en sa faveur.</p> <p>NIVEAU 2 En utilisant la précision et la puissance des frappes ainsi que les variations de rythme et la désinformation dans la production des trajectoires.</p>		<ol style="list-style-type: none"> 1- Mettre en place une montante-descendante dont la durée sera suffisante pour permettre une hiérarchisation précise de l'ensemble du groupe de candidats 2- Tous les matchs se jouent en tie-break avec alternance tous les 2 services (comme au Tennis de Table) 3- Au cours de la montante-descendante uniquement , le terrain peut être réduit jusqu'à ½ terrain , selon les nécessités de l'organisation. 4- Chaque candidat rencontre ensuite un adversaire dont l'ordre de classement est immédiatement voisin 5- Une rencontre se joue en 1 ou 2 sets de 11 points avec changement tous les 2 services 6- Si un candidat est amené à jouer 2 fois (pour des raisons d'organisation) sa meilleure prestation sera prise en compte 		
POINTS À AFFECTER	ÉLÉMENTS À ÉVALUER	NIVEAU 1 NON ATTEINT	DEGRÉ D'ACQUISITION DU NIVEAU 1	DEGRÉ D'ACQUISITION DU NIVEAU 2
		0 à 2	2,5 à 3,5	4 à 5
05/20	Volume et rythme de jeu	Le candidat joue souvent de face. La trajectoire du volant reçu est peu différente de la trajectoire du volant frappé. La fréquence de l'échange ne varie pas.	La surface visée à l'occasion des services et des dégagements concerne le fond et les côtés du terrain adverse. Les amortis et les contre amortis sont rarement utilisés. La fréquence de l'échange est rapide.	Le terrain adverse est utilisé dans sa totalité. Les amortis et contre amortis sont tentés. La fréquence de l'échange est rapide mais aussi variée.
05/20	Déplacements et replacements.	Les déplacements et replacements sont tardifs et souvent courus. Les déplacements arrières aboutissent souvent à une faute.	Les déplacements rapides vers l'avant se terminent par des écrasements. Les déplacements arrières sont équilibrés dès que le candidat a un peu de temps. Les replacements s'effectuent au centre du terrain.	Les déplacements sont rapides et équilibrés. Le candidat se replace immédiatement après la frappe voire au cours de la frappe.
05/20	Gain des rencontres lors de la montante - descendante	Inexistant à Insuffisant	Acceptable à Assez Bien	Bien à Très Bien
05/20	Analyse des rencontres	Le faible nombre de caractéristiques repérées chez l'adversaire ou les erreurs de repérage de ces caractéristiques témoignent d'une analyse superficielle ou erronée. La terminologie est inadéquate ou pauvre.	Le candidat met en rapport plusieurs caractéristiques du jeu adverse et celles du sien propre. La terminologie utilisée est celle de l'activité (dégagement, amorti, contre-amorti, drive, rush, main haute, latérale ou basse, service feinté, ...).	Le candidat évoque les étapes éventuelles de l'évolution du rapport de force et les adaptations de sa part. Son analyse démontre une lucidité et une stratégie basée sur la construction du point sur plusieurs échanges à partir du service ou de la relance de service.

COMMENTAIRE : Les jurys ont toute latitude pour modifier les poules

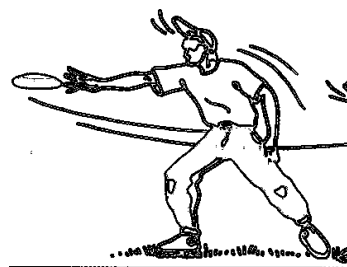
ENSEIGNEMENT OBLIGATOIRE Epreuve Ponctuelle : TENNIS DE TABLE SIMPLE

COMPÉTENCES ATTENDUES		PRINCIPES D'ÉLABORATION DE L'ÉPREUVE		
<p>Proposer, mener à leur terme ou adapter en cours de match des projets tactiques pour obtenir le gain de rencontres face à des adversaires identifiés et de niveau proche :</p> <p>NIVEAU 1 En utilisant le placement (variations de la longueur et de la direction) et la vitesse pour faire évoluer le rapport de force en sa faveur ;</p> <p>NIVEAU 2 En jouant sur des rotations associées à des placements de balle et des accélérations (vitesse) pour faire évoluer le rapport de force en sa faveur.</p>		<p>1- Mettre en place une montante-descendante dont la durée sera suffisante pour permettre une hiérarchisation précise de l'ensemble du groupe de candidats (*)</p> <p>2- Chaque candidat rencontre ensuite un adversaire dont l'ordre de classement est immédiatement voisin</p> <p>3- Une rencontre se joue en 1 ou 2 sets de 11 points avec changement tous les 2 services</p> <p>4- Si un candidat est amené à jouer 2 fois (pour des raisons d'organisation) sa meilleure prestation sera prise en compte</p>		
		NIVEAU 1 NON ATTEINT	DEGRÉ D'ACQUISITION DU NIVEAU 1	DEGRÉ D'ACQUISITION DU NIVEAU 2
POINTS À AFFECTER	ÉLÉMENTS À ÉVALUER	0 à 2	2,5 à 3,5	4 à 5
05/20	Volume et rythme de jeu	Les placements de balle concernent uniquement le fond de table adverse. La fréquence de l'échange, assez lente (filles) ou au contraire excessivement rapide (garçons), se conclut souvent par une faute directe (souvent une frappe manquée pour les garçons).	Les placements de balle latéraux sont intentionnels et variés. Les balles sont parfois prises plus tôt pour accélérer le jeu. Le candidat soutient une fréquence d'échange rapide. La rotation de balle au service est recherchée.	Les placements de balle, latéraux et en profondeur, sont associés à des frappes (filles) et/ou à des rotations de balle (lifts et coupés) (garçons). Il y a construction du point sur plusieurs échanges à partir d'accélération et de rotations de balle. Les services sont majoritairement à rotation, en fonction du projet de construction de point.
05 /20	Déplacements et replacements	Les déplacements sont tardifs et de grande amplitude (garçons) voire inexistant (filles).	Le candidat obtient une mise à distance efficace de la balle en revers et en coup droit grâce à des déplacements latéraux effectués en pas chassés. Le candidat reste « mobilisé » entre deux frappes et se replace (garçon). Les déplacements sont toujours défensifs (filles).	Les appuis sont dynamiques et les déplacements latéraux et en profondeur sont rapides et économiques. Les déplacements ne sont pas seulement défensifs (pivot pour placer son coup droit d'attaque).
05/20	Gain des rencontres lors de la montante-descendante	Inexistant à Insuffisant	Acceptable à Assez Bien	Bien à Très Bien
05/20	Analyse des rencontres	Le faible nombre de caractéristiques repérées chez l'adversaire ou les erreurs de repérage de ces caractéristiques témoignent d'une analyse superficielle ou erronée. La terminologie est inadéquate ou pauvre.	Le candidat met en rapport plusieurs caractéristiques du jeu adverse et celles du sien propre. La terminologie utilisée est celle de l'activité (prise d'initiative, relance de service, frappe, coupé, lift, top spin, diagonale revers ou coup droit, ...)	Le candidat évoque les étapes éventuelles de l'évolution du rapport de force et les adaptations de sa part. Son analyse démontre une lucidité et une stratégie basée sur la construction du point sur plusieurs échanges à partir du service ou de la relance de service.

COMMENTAIRE : Les jurys ont toute latitude pour modifier les poules

ENSEIGNEMENT OBLIGATOIRE Epreuve Ponctuelle : POIDS

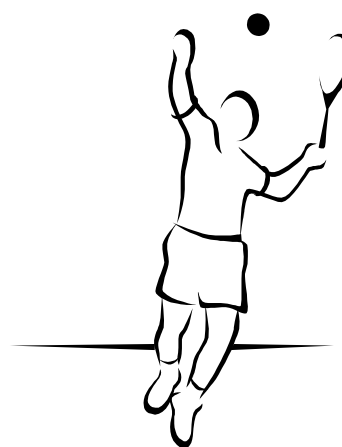
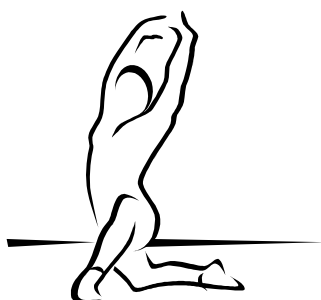
COMPÉTENCES ATTENDUES		PRINCIPES D'ÉLABORATION DE L'ÉPREUVE											
<p>NIVEAU 1</p> <p>Se préparer et réaliser, avec un nombre limité de tentatives et en exploitant l'augmentation de l'élan, la meilleure performance, en communiquant à l'engin la plus grande vitesse d'envol, sous un angle d'envol optimal.</p> <p>NIVEAU 2</p> <p>Conduire un projet d'amélioration technique afin de réaliser, en un nombre limité de tentatives, la meilleure performance, en utilisant un élan complet pour communiquer à l'engin la plus grande vitesse d'envol, sous un angle d'envol optimal.</p>		<p>Chaque élève réalise 2 essais « sans élan » (sans déplacement du pied arrière dans la phase initiale du lancer) puis 2 essais « avec élan » (avec un déplacement des appuis vers l'avant d'au moins 50 cm).</p> <p>L1 = meilleur des 2 lancers sans élan. L2 = meilleur des lancers avec élan.</p> <p>Chaque élève est noté pour 60% sur la moyenne de L1 et L2</p> <p>Pour 20 % sur le pourcentage d'amélioration lié à l'élan (le barème prévoit les cas où L2 est inférieur à L1 ce qui correspond à des % négatifs).</p> <p>Pour 20 % sur l'écart au projet. Pour cela l'élève remplit avant l'épreuve une fiche où il indique ses prévisions pour L1 et L2 et donc la moyenne de L1 et L2. L'écart au projet est l'écart entre la moyenne prévue et la moyenne réalisée.</p> <p>Lorsqu'un élève réalise 2 essais nuls « sans élan » un 3^{ème} essai lui est accordé mais une pénalisation de 2 points sur la note totale lui est attribuée. Même chose pour les essais avec élan. Même pénalisation éventuelle de 2 points pour tout essai supplémentaire.</p> <p>Le lancer se déroule dans un cercle ou une zone de 2,135 m.</p> <p><u>La mesure des jets intègre la maîtrise des trajectoires en s'effectuant perpendiculairement à la limite d'élan (ou son prolongement).</u></p> <p>Poids des engins : 3 Kg pour les filles, 5 Kg pour les garçons. .</p>											
POINTS À AFFECTER	ÉLÉMENTS À ÉVALUER	NIVEAU 1 NON ATTEINT 0 à 2				DEGRÉ D'ACQUISITION DU NIVEAU 1 2,5 à 3,5				DEGRÉ D'ACQUISITION DU NIVEAU 2 4 à 5			
		Note /20	Note /12	Distance (m) Filles	Distance (m) Garçons	Note /20	Note /12	Distance (m) Filles	Distance (m) Garçons	Note /20	Note /12	Distance (m) Filles	Distance (m) Garçons
12/20	Moyenne de L1 (sans élan) et L2 (avec élan)	02	1.2	3.50	4.00	10	6.0	6.17	7.11	16	9.6	9.50	9.44
	Exemple fille : L1 = 7.20 ; L2 = 7.80. Moyenne = 7.50.	04	2.4	4.17	4.78	12	7.2	6.83	7.89	18	10.8	8.83	10.22
	Moyenne = 7.50.	06	3.6	4.83	5.56	14	8.4	7.50	8.67	20	12	9.50	11.00
	Note/20 = 14 ou note/12 = 8.4	08	4.8	5.50	6.33								
	0 : refus ; 1 : participation												
04/20	Pourcentage d'amélioration lié à l'élan	02	0.4	Amélioration liée à l'élan en % (barème mixte)		10	2.0	Amélioration liée à l'élan en % (barème mixte)		16	3.2	Amélioration liée à l'élan en % (barème mixte)	
	L2 – L1 = 7.80 – 7.20 = 0.60. Soit 8.3% d'amélioration.	04	0.8	-1 %		12	2.4	7 %		18	3.6	13 %	
	Note/20 = 13.3 ou note/4 = 2.7	06	1.2	1 %		14	2.8	9 %		20	4.0	15 %	
		08	1.6	3 %									
	0 : refus ; 1 : participation												
04/20	L'écart au projet	02	0.4	Ecart au projet en % (barème mixte)		10	2.0	Ecart au projet en % (barème mixte)		16	3.2	Ecart au projet en % (barème mixte)	
	Projet : L1 = 7.00 ; L2 = 7.70 (m = 7.35).	04	0.8	12.0 %		12	2.4	4.4 %		18	3.6	1.3 %	
	Ecart au projet = 7.50 – 7.35 = 0.15 soit 2%.	06	1.2	8.5 %		14	2.8	3.3 %		20	4.0	0.5 %	
	Note/20 = 16.5 ou note/4 = 3.3	08	1.6	7.0 %									
	0 : refus ; 1 : participation												



*Epreuves obligatoires en contrôle
en cours de formation*

*Activités inscrites sur la liste
académique :*

- ★ *Aérobic*
- ★ *Tennis en simple*
- ★ *Ultimate*



Epreuve obligatoire d'E.P.S en contrôle en cours de formation : AEROBIC

Page 1/2

COMPETENCES ATTENDUES		PRINCIPES D'ELABORATION DE L'EPREUVE		
<p>NIVEAU 1 Concevoir , exécuter et juger une routine collective posant des problèmes de coordination et de synchronisme, composée de pas et de placements corporels propres à l'aérobic et d'éléments de difficulté appartenant au code de référence.</p> <p>NIVEAU 2 Créer, réaliser et juger une routine collective, composée de pas propres à l'aérobic coordonnés à des mouvements de bras multiples, précis et véloces, d'éléments de difficulté appartenant au code de référence, et interprétant un thème suggéré par le support musical.</p>		<p>▪ Un projet de routine collective par équipe de 4 à 6 élèves d'une durée de 1 minute 10 à 1 minute 20 sur un tempo d'environ 130 à 140 bpm présenté sur une fiche type qui comporte les pas et les placements de bras de la routine, les formations présentées et les éléments de difficulté retenus.</p> <p>▪ Des contraintes techniques clairement définies : - scène avec une surface lisse de 10 mètres par 10 mètres - au moins 3 formations différentes - des changements d'orientation - une séquence miroir imposée de 2 x (2 x 8 temps), comportant des problèmes de coordination bras/jambes et/ou appuis/pas - 1 difficulté par famille d'éléments (le code de référence est le code UNSS 2001) - une position de départ et de fin sur scène clairement identifiées (positions ou porters) - un passage devant un public et des spectateurs qui participent à la notation en jugeant des critères liés à la qualité de la composition chorégraphique et à la synchronisation. - 2 passages / groupe espacés d' au moins 20 minutes (seule la meilleure note sera retenue).</p>		
POINTS À AFFECTER	ÉLÉMENTS À ÉVALUER	NIVEAU 1 NON ATTEINT (0 à 9 points)	DEGRE D'ACQUISITION DU NIVEAU 1 (10 à 15 points)	DEGRE D'ACQUISITION DU NIVEAU 2 (16 à 20 points)
09/20	<p>Composition : évaluation collective des chorégraphes Qualité, originalité et difficulté de la création 3 pts</p> <p>Utilisation de l'espace scénique : qualité des déplacements et des formations 1 pt</p> <p>Fréquence des changements d'orientation 1 pt</p> <p>Tableaux initial et final Les porters ne doivent pas dépasser la hauteur de 2 personnes, et ne doivent pas contenir de propulsion. 1 pt</p> <p>Relation musique/mouvement 1 pt</p> <p>Réalisation technique des éléments de difficultés. 2 pts Pour qu'une difficulté soit comptabilisée, elle doit être réalisée techniquement correctement par tous les membres de l'équipe. En cas de famille manquante (famille non présentée), pénalité de - 1 pt</p>	<p>Création (bras et jambes) très simple, peu variée, avec peu d'amplitude et peu d'intensité. Passages en 6^{ème} position de danse très fréquents entre 2 pas</p> <p>1 à 2 formations</p> <p>L'élève évolue majoritairement face au public</p> <p>Positions de départ et de fin non clairement définies</p> <p>La musique n'est qu'un support de travail, externe à la composition chorégraphique</p> <p>Eléments de difficulté de niveau A uniquement</p>	<p>Coordination bras/jambes originale, ample, régulière et fluide. Alternance de pas marchés et de pas sautés</p> <p>3 à 4 formations</p> <p>L'ensemble du groupe change ponctuellement au moins 3 fois d'orientation. Au moins 1 porter intégrant tous les membres de l'équipe</p> <p>Les accents et/ou les spécificités de la musique se traduisent dans la chorégraphie</p> <p>Eléments de difficulté de niveau A, B ou C</p>	<p>Coordination bras/jambes variée, complexe et soutenue</p> <p>5 formations et plus</p> <p>Fréquents changements d'orientation des épaules</p> <p>1 porter final difficile et original, intégrant tous les membres de l'équipe</p> <p>Mise en scène effective d'un thème qui se traduit dans les choix musicaux et dans les flashes chorégraphiques</p> <p>Eléments de difficulté de niveau C ou D</p>

06 /20	Interprétation : évaluation individuelle de l'athlète	Le corps est souvent relâché et les gestes manquent de tonicité et de précision	L'alignement des segments et la tonicité du corps est recherchée. Les pas sont techniquement correctement réalisés	La motricité devient aérobie : tonicité, alignement et vélocité L'élève suit exactement le tempo.
	Technique corporelle : tenue du corps et respect des pas 2 pts	L'élève provoque souvent des fautes de synchronisation (dans le temps et/ou d'amplitude gestuelle). Il n'agit pas sur le tempo de la musique	Les fautes de synchronisation dans le temps sont rares	Il a une sensation fine de son placement corporel dans l'espace et provoque peu de fautes de synchronisation liées à l'amplitude gestuelle
	Synchronisation 1 pt			
	Qualité de restitution de la séquence miroir 2 pts	La séquence imposée comporte des erreurs ou des hésitations	La séquence imposée est correctement et intégralement restituée	La séquence imposée est exécutée parfaitement avec assurance
	Présence sur scène 1 pt	L'élève n'a aucune projection sur le public : il est concentré sur sa prestation	L'élève a un contact visuel avec le public	L'élève recherche la communication avec le public et fait preuve d'une grande implication dans l'interprétation de son thème.
02/20	Projet collectif	Présentation du projet sommaire. Projet minimal et choix des difficultés en inadéquation avec les ressources de l'élève.	Projet présenté avec clarté. Projet réaliste qui répond totalement aux exigences spécifiques de l'activité	Projet présenté avec clarté. Projet original , varié et créatif (choix et montage musical)
03/20	Appréciation : évaluation du spectateur	Connaissances approximatives des critères de notation de la composition chorégraphique. Le jugement est sommaire sans argument. Ecart de notation très important avec le professeur : + de 3 pts / 9.	Connaissances des critères de notation de la composition chorégraphique. L'élève dessine et apprécie la validité des formations, reconnaît la complexité et la variété de la coordination, et repère également les fautes de synchronisation dans le temps. Ecart de notation réduit avec le professeur : - de 2 pts / 9.	Les critères d'observation techniques et chorégraphiques sont maîtrisés. L'élève sait justement apprécier la synchronisation (dans le temps et dans l'amplitude gestuelle), ainsi que les fautes techniques. Peu d'écart avec la note du professeur : - de 1 pt / 15.

Epreuve obligatoire d'E.P.S en contrôle en cours de formation : TENNIS EN SIMPLE

COMPETENCES ATTENDUES		PRINCIPES D'ELABORATION DE L'EPREUVE		
<p>Proposer, mener à leur terme ou adapter en cours de match des projets tactiques pour obtenir le gain de rencontres face à des adversaires identifiés et de niveau proche :</p> <p>NIVEAU 1 En utilisant la production de frappes variées en direction, en longueur et en hauteur pour faire évoluer le rapport de force en sa faveur.</p> <p>NIVEAU 2 En utilisant la précision et la puissance des frappes ainsi que les variations de rythme et d'effets de balles dans la production de trajectoires.</p>		<p>Les candidats sont regroupés en poules filles et poules garçons de 4 à 6 joueurs de niveau homogène. Dans chaque poule, le candidat dispute au moins 2 rencontres et arbitre au moins 2 rencontres. Une rencontre se joue au minimum en 2 tie-breaks gagnants (selon les règles de la FFT). Dans chaque rencontre, chacun des candidats dispose de quelques instants entre les jeux décisifs et à l'issue du dernier jeu décisif pour noter (sur une fiche préalablement fournie par le jury) les points forts et les points faibles du jeu de l'adversaire et du sien propre. Le candidat laisse ainsi une trace de son analyse de la rencontre.</p>		
POINTS À AFFECTER	ÉLÉMENTS À ÉVALUER	NIVEAU 1 NON ATTEINT	DEGRÉ D'ACQUISITION DU NIVEAU 1	DEGRÉ D'ACQUISITION DU NIVEAU 2
10/20	Volume et rythme de jeu	Le candidat joue souvent de face, renvoie les balles en zone centrale, attend la faute de l'adversaire. Il utilise essentiellement le coup droit. La fréquence d'échange ne varie pas. Le service est mal maîtrisé.	Le candidat utilise aussi bien le coup droit que le revers. Il accélère certaines frappes (notamment coup droit) et varie la direction de ses coups pour déplacer l'adversaire. Le service est maîtrisé mais peu dangereux.	La direction, la longueur, la force et les effets de balles sont variés. Le candidat utilise à bon escient la volée ou le smash. Le service fort ou précis (avec effets variés) est inclus dans la construction du point.
	Déplacements et replacements	Le candidat est mal placé par rapport au rebond de la balle. Pas replacements inexistants ou top tardifs et effectués en pas courus (parfois dos au filet). Il est débordé sur les grands déplacements.	Le candidat est mobile et souvent correctement placé par rapport au rebond de la balle. Il utilise les pas courus en déplacement et les pas chassés en replacement à bon escient.	Les déplacements sont rapides et équilibrés. Le replacement est immédiat après la frappe. Un allègement (mise en action) est effectué au moment de la frappe adverse. Le candidat utilise parfois les montées au filet.
05/20	Gain des rencontres *(1)	Chaque tie-break gagné ou perdu (+1pt ou -1pt) lors des rencontres aboutit au calcul d'un tie-break average (pouvant aller de +4pt à -4pt) qui détermine pour chaque candidat une note de gain de rencontres en fonction du niveau de sa poule.		
05/20	Analyse des rencontres	Le faible nombre de caractéristiques repérées chez l'adversaire ou les erreurs de repérage de ces caractéristiques témoignent d'une analyse superficielle ou erronée. La terminologie est inadéquate ou pauvre.	Le candidat met en rapport plusieurs caractéristiques du jeu adverse et celles du sien propre. La terminologie utilisée est celle de l'activité (à plat, lifté, coupé, slicé, amorti, lob, volée, croisé, décroisé ...)	Le candidat évoque les étapes éventuelles de l'évolution du rapport de force et les adaptations de sa part. Son analyse démontre une lucidité et une stratégie basée sur la construction du point sur plusieurs échanges à partir du service ou de la relance du service.

COMMENTAIRES :

Une balle non touchée peut, en tennis, constituer un indicateur objectif pour le joueur concerné (gestion de l'espace de jeu), ou son adversaire (volume et rythme de jeu). La fiche d'analyse des rencontres ne peut donner lieu à une dissertation. Pour chaque set, la mise en rapport par des flèches des caractéristiques du jeu adverse et du sien propre permettra au candidat de démontrer rapidement son niveau de connaissance de l'activité (terminologie spécifique, etc.) ainsi que son niveau d'analyse tactique (les choix opérés au début et en cours de rencontres dans le domaine du service, de la relance, de la prise d'initiative, etc.). Seules quelques lignes (ou quelques mots) de commentaires pourront être demandées par le jury.

1 – Pour chaque rencontre la différence de tie-breaks entre les deux joueurs est cumulée ; Exp : 1^{re} rencontre A bat B par 2 tie-breaks à 1 donc A = +1 et B = -1 ; 2^{me} rencontre A perd contre C 2 TB à 0 donc A = -1, B = -1, C = +2

Cela confère à chaque joueur une note en fonction du niveau de jeu de sa poule, dans le tableau ci-dessous :

POULE	SET-AVERAGE SUR 2 RENCONTRES		
	2pts et plus	De +1pt à -1pt	-2pts et moins
NIVEAU 1	2	1,5	1
NIVEAU 2	3,5	3	2,5

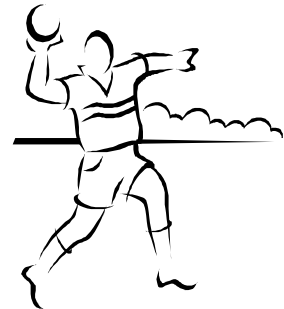
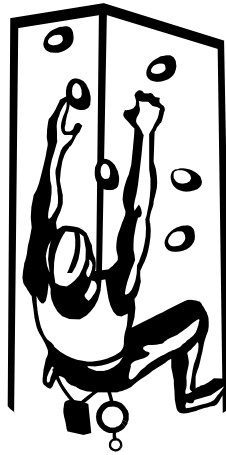
Des rencontres inter-poules (Ex : 1^{re} poule niveau 2 contre dernière poule 3) peuvent être envisagées si nécessaire pour moduler une note.

Epreuve d'E.P.S obligatoire en contrôle en cours de formation : ULTIMATE « outdoor »

COMPÉTENCES ATTENDUES			PRINCIPE D'ÉLABORATION DE L'ÉPREUVE	
<p>NIVEAU 1 Rechercher le gain d'une rencontre d'ultimate par la mise en place d'une attaque fondée sur l'occupation permanente de l'espace de jeu face à une défense qui s'organise prioritairement pour récupérer le frisbee et défendre la cible. Les élèves sont capables de recueillir des informations pour élaborer un projet collectif.</p> <p>NIVEAU 2 Rechercher le gain d'une rencontre d'ultimate par la mise en œuvre de choix tactiques collectifs fondés sur la vitesse d'exécution et impliquant un(e) ou deux partenaires. La défense réduit son espace de jeu à l'approche de l'en-but. Les élèves utilisent de façon optimale leurs ressources au regard des modalités d'actions élaborées.</p>			<p>Matches à 7 contre 7 (7 joueurs de champs) sur un terrain réglementaire, opposant des équipes dont le rapport de force est équilibré a priori (1). Chaque équipe dispute plusieurs rencontres de 8 minutes au moins.</p> <p>Les règles essentielles sont celles de l'ultimate « outdoor », l'engagement est réalisé par un des joueurs depuis l'en-but. Il est demandé aux équipes d'adopter avant chaque match un projet d'organisation collective en attaque et en défense.</p>	
POINTS À AFFECTER	ÉLÉMENTS À ÉVALUER	NIVEAU 1 NON ATTEINT	DEGRE D'ACQUISITION DU NIVEAU 1	DEGRE D'ACQUISITION DU NIVEAU 2
05 /20	Organisation collective (2)	Projet d'organisation limité et vague. L'équipe ne parvient pas à adopter et maintenir une organisation collective. Les actions individuelles prédominent.	L'organisation adoptée est identifiable. Elle repose sur une répartition des rôles et des tâches. Le projet collectif permet l'occupation de l'espace de jeu et favorise les relations à 2 joueurs (passe et va, passe et suit...) L'équipe peut se réorganiser entre les matchs	L'organisation adoptée tient compte de l'équipe adverse (points forts, points faibles). Les actions d'attaque sont variées (alternatives, combinaisons, etc...) L'organisation défensive est efficace. L'équipe peut s'adapter en jeu pour rester structurée en attaque et en défense.
05 /20	Actions individuelles du porteur du frisbee	Efficace dans les passes courtes en revers. Donne le frisbee sans prendre en compte la présence de l'adversaire ou de façon précipitée.	Fait progresser le frisbee : passe courte et/ou longue dans la course d'un partenaire en revers. Efficace dans les passes courtes en coup droit. Utilisation du pivot avec une présence défensive. Exploite les situations favorables de jeu. Met en difficulté le défenseur.	Maîtrise des techniques de passes variées (coup droit, revers) court ou long avec ou sans effet. Produit des passes décisives, varie le rythme de jeu. Donne efficacement dans des situations favorables, à des distances et sous des angles variés.
05 /20	Actions individuelles du non porteur du frisbee	Se place en situation de réceptionneur face au porteur de frisbee, dans l'axe central. Court en s'écartant de son adversaire, en appelant verbalement ou physiquement. Perd régulièrement le disque en réception.	Se rend disponible pour aider le porteur de frisbee (appui, soutien...) Utilise les couloirs latéraux. Efficace en réception facile à une main, perd peu de disque en réception à deux mains.	Crée des espaces libres ou utilise des espaces libérés par un autre joueur (écran, bloc...) Maîtrise des techniques variées de démarquage. Efficace dans toutes les réceptions à une ou deux mains.
05 /20	Actions individuelles du défenseur.	Se place uniquement entre l'adversaire et l'en-but. Gêne le porteur du frisbee mais ne le compte pas.	Presse le porteur du frisbee, dissuade sur le non porteur et réussit quelques interceptions. Compte le porteur du frisbee.	Adapte sa défense au jeu de l'adversaire. Articule des actions avec celles de ses partenaires : harcèlement, dissuasion, interception, aide...

Commentaire : (1) Dans toute la mesure du possible les équipes constituées seront homogènes en leur sein (joueurs sensiblement de même niveau à l'issue du cycle d'enseignement).

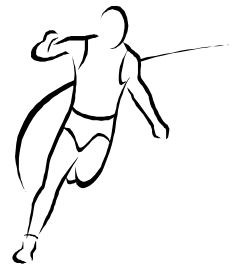
(2) L'évaluation de cet élément est collective, mais une variation de plus ou moins 1 point peut permettre de distinguer la contribution individuelle de chaque joueur dans l'organisation collective (de « rôle prépondérant » : +1 à « passif » : -1), sans que la part de l'élément à évaluer « organisation collective » puisse excéder 25% de la note finale.



*Épreuves d'E.P.S facultatives
en examen ponctuel (option)*



- ★ *Athlétisme*
- ★ *Natation*
- ★ *Chorégraphie individuelle*
- ★ *Judo*
- ★ *Football*
- ★ *Hand ball*
- ★ *Escalade*



EVALUATION DE L'ENSEIGNEMENT FACULTATIF D'EPS

EPREUVES PONCTUELLES

CADRE GENERAL

L'épreuve porte **sur une seule activité**, choisie par le candidat au moment de l'inscription dans la liste académique.

L'épreuve est notée sur 20 points entiers, la note définitive étant arrondie au point entier le plus proche.

Les niveaux d'exigence supérieurs peuvent correspondre à ceux observés chez les participants à des compétitions qui permettent d'accéder, selon les activités, aux championnats UNSS ou fédéraux.

Elle comprend :

- **Une prestation physique notée sur 15 points**, par la prise en compte de la pertinence et de l'efficacité des réponses apportées par le candidat aux problèmes posés par l'activité sportive et artistique.
- **Un entretien de 15minutes, noté sur 5 points**. D'une manière générale, à partir de sa prestation physique, le candidat sera invité à analyser sa prestation et mettre en évidence ses connaissances sur :
 - Les aspects technico-tactiques, réglementaires et culturels de l'activité ;
 - L'entraînement et la préparation physique de l'activité pratiquée.

Selon les activités une partie de l'entretien portera sur des points plus spécifiques qui sont présentés ci-dessous et qui prennent appui sur les rôles d'arbitre, de manager ou de spectateur.

COMPLEMENTS SPECIFIQUES

CHOREGRAPHIE INDIVIDUELLE

L'épreuve

Le candidat devra :

- Présenter une chorégraphie individuelle qui s'organise autour d'un projet expressif porteur de sens, d'une durée de 1mn 30 à 5minutes. L'emplacement du jury est défini et doit être pris en compte par le candidat.
- Observer la chorégraphie d'un autre candidat ;
- S'entretenir avec le jury.

Le candidat aura à sa disposition un espace de 10m sur 10m et une sonorisation CD et cassette.

Compétences attendues

Lors de sa prestation physique le candidat devra montrer:

- La maîtrise des principes de composition (rôle de chorégraphe) ;

- La maîtrise des techniques d'interprétation dans l'engagement moteur et émotionnel (rôle de danseur) ;

Lors de l'entretien le candidat sera notamment invité à :

- Argumenter ses choix ;
- Démontrer des connaissances artistiques relatives à la danse ;
- Lire une production dansée (rôle de spectateur).

SPORTS COLLECTIFS

La prestation physique

Le candidat devra participer à des rencontres à effectif réduit (6X6 en hand-ball ; 7X7 en football) sur un terrain réglementaire, opposant des équipes dont le rapport de force est équilibré à priori.

Règles fédérales : Engagement du centre pour les deux activités.

L'organisation d'un match unique ou d'un tournoi sera déterminée en fonction du nombre de candidats inscrits et respectera les temps de jeu précisés par les règlements UNSS.

Compétences attendues

Lors de la prestation physique, l'évaluation portera sur les actions individuelles du joueur en tant qu'attaquant (porteur de balle et non porteur) et défenseur, sur l'implication du joueur dans le jeu, ainsi que sur son efficacité lors de l'affrontement.

Lors de l'entretien les compétences attendues relèvent du cadre général ci-dessus.

JUDO

L'épreuve

Le candidat devra

- Effectuer plusieurs combats et gérer ses ressources en fonction des caractéristiques de l'adversaire et des combats. Les combats sont arbitrés par un élève (arbitre central) et un professeur (arbitre de coin), en référence au règlement officiel. Durée de 4minutes, arrêt après trois ippons ; repos de 8minutes au moins entre les combats.
- Arbitrer des combats comme arbitre central ;
- S'entretenir avec le jury.

Compétences attendues

Lors des combats, le candidat sera évalué sur son efficacité, la gestion du rapport de force, le nombre d'attaques, son système d'attaque et de défense ainsi que sur son rôle d'arbitre.

Lors de l'entretien le candidat sera invité notamment à

- analyser sa prestation à l'arbitrage
- Expliciter ses actions et leur opportunité en relation avec les caractéristiques de l'adversaire.

ATHLETISME

La prestation physique

Le candidat devra réaliser l'épreuve choisie, telle que définie pour chacune des activités athlétiques proposées et selon le règlement précisé.

Compétences attendues

Elles correspondent pour la prestation physique comme pour l'entretien aux critères précisés ci-dessus pour l'ensemble des activités sportives.

NATATION

La prestation physique

Le candidat devra réaliser un 200M quatre nages. Le parcours doit s'effectuer dans le respect des règlements fédéraux de l'activité.

Compétences attendues

Elles correspondent pour la prestation physique comme pour l'entretien aux critères précisés ci-dessus pour l'ensemble des activités sportives.

ESCALADE

L'épreuve

Le candidat devra :

- Réaliser en tête deux voies dont l'une sera redescendue en rappel
- Démontrer certaines manœuvres ;
- S'entretenir avec le jury.

Compétences attendues :

Le niveau de compétence attendue relève de voies de difficulté 5A à 6C pour les garçons et de 4C à 6B pour les filles.

Lors de l'entretien, le candidat sera notamment invité à

- Analyser sa prestation ;

Exposé de ses connaissances par rapport à certaines manœuvres.

OPTION Epreuve ponctuelle : ATHLETISME

Page 1/2

		PRINCIPES D'ELABORATION DE L'EPREUVE											
		Le support de l'évaluation sera la performance réalisée le jour de l'épreuve dans des conditions proches d'une compétition FFA.											
POINTS A AFFECTER	ELEMENTS A EVALUER	DEGRE D'ACQUISITION DES NIVEAUX											
10/20	Performance	Points	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	
		100m	Filles	15"	14" 7	14" 3	14"	13" 7	13" 4	13" 1	12" 9	12" 6	12" 4
			Garçons	12" 9	12" 5	12" 2	12"	11" 7	11" 5	11" 3	11" 1	10" 9	10" 5
		400m	Filles	1' 09"	1' 07" 8	1' 06" 6	1' 05" 4	1' 04" 2	1' 03"	1' 01" 8	1' 00" 6	59" 5	58" 5
			Garçons	1' 04"	59"	57" 7	56" 5	55" 3	54" 2	53" 4	52" 6	51" 4	51"
		1500m	Filles	5' 51"	5' 45"	5' 38"	5' 31"	5' 24"	5' 17"	5' 01"	5' 04"	4' 58"	4' 52"
			Garçons	5' 02" 4	4' 55"	4' 47" 4	4' 40"	4' 32" 4	4' 25"	4' 19" 3	4' 13" 9	4' 08" 5	4' 03"
		Longueur	Filles	4, 04	4, 20	4, 36	4, 52	4, 68	4, 84	5, 00	5, 16	5, 32	5, 48
			Garçons	5, 20	5, 40	5, 60	5, 80	6, 00	6, 20	6, 36	6, 52	6, 68	6, 84
		Disque	Filles	17, 60	18, 80	20, 00	22, 00	24, 00	26, 00	28, 00	30, 00	32, 00	34, 50
			Garçons	25, 00	27, 00	29, 00	31' 00	33, 00	35, 00	37, 30	39, 60	41, 90	44, 20

05/20	Maîtrise de l'exécution	<p>100m 2 points – Mise en action, poussée complète dans les starting et reprises des premiers appuis . 2 points – Relâchement des épaules et placement du bassin au 80m. 1 point – Action des bras et rapport fréquence/amplitude en fin de course.</p> <p>400m 2 points – Mise en action et construction du premier 100M .. 2 points – Rythme et placement du haut du corps entre le 100m et le 300m .. 1 point – Amplitude du dernier 100m.</p> <p>1500m 2 points – Respect des temps de passages donnés à l'avance. 2 points – Fluidité et gestion de la course. 1 point – Gestion de la course en fonction des aléas climatiques et de la concurrence.</p> <p>Longueur 2 points - Accélération finale et gainage à l'impulsion. 2 points - Action de la jambe d'appel (action complète et sans rupture). 1 point - Equilibre dans le saut et animation des segments libres).</p> <p>Disque 2 points – Equilibre dans la volte et chemin parcouru. 2 points – Réception équilibrée sur les appuis. 1 point – Retard du bras lanceur.</p>
05/20	Entretien	<p>3points – Généralités sur les fondamentaux de l'entraînement. 2points – les filières énergétiques sollicitées dans les courses. - Les grands principes biomécaniques de la longueur et du disque.</p>

Page 2/2

Concours Longueur.

1 Jury technique 3 personnes.
1Jury observateur 3 personnes

Concours disque.

1Jury technique composée de 3 personnes.
1Jury observateurs composés de 3 personnes.

Organisation de l'épreuve.

Mise en place d'un jury pour encadrer les cinq épreuves.
Temps prévu quatre heures.
Jury composé de 12 personnes.

Organisation des courses

1 Starter.
4 Chronométrateurs.
1 Juge aux arrivées ;
6 Observateurs 100M (2 au départ, 2 au 80m, 2 au arrivée)
400M (2 au 100m, 2 au 300m, 2 au départ /arrivée)
1500M (2 Au 500m 2 au 1000m 2 au départ/ arrivée)

EVALUATION de l'EPS au BACCALAUREAT
Contrôle ponctuel terminal de l'enseignement facultatif
NATATION 200 mètres 4 nages

L'épreuve consiste en un **200 mètres 4 nages**, nagé conformément au règlement de la FINA en vigueur au moment de l'inscription au baccalauréat. Elle se déroule en bassin de 25 mètres. Le candidat est convoqué sur le bord du bassin 30 minutes avant le début de l'épreuve pour l'appel et l'échauffement. Il doit communiquer au jury son temps d'engagement.

L'épreuve, notée sur 20 points, comprend :

1. Une **prestation physique** notée sur 15 points, qui regroupe la **performance** du candidat (**10 points**) et sa **maîtrise** (**5 points**).

Performance		
Points	Garçons	Filles
10	2'35	2'50
9	2'40	2'55
8	2'45	3'00
7	2'50	3'05
6	2'55	3'10
5	3'00	3'15
4	3'05	3'20
3	3'10	3'25
2	3'15	3'30
1	3'20	3'35

Maîtrise	
1 point	parties non nagées (départ, virages)
1 point	placement de la respiration
1 point	équilibre général du corps
1 point	efficacité de la propulsion
1 point	gestion de l'effort

Les niveaux supérieurs de maîtrise et de performance correspondent à des nageurs pouvant accéder au championnat de France élite UNSS.

2. Un **entretien** d'une durée maximum de 15 minutes, noté sur **5 points**.

A partir de sa prestation, le candidat sera invité à exprimer ses connaissances sur :

- les aspects techniques et réglementaires
- l'entraînement et la préparation physique pour ce type d'épreuve.

OPTION Epreuve ponctuelle : NATATION

COMPETENCES ATTENDUES		PRINCIPES D'ELABORATION DE L'EPREUVE											
<p>Niveau 2 Nager en respectant le règlement et en maîtrisant convenablement les 4 styles de nage. Connaissances générales de l'activité.</p> <p>Niveau 3 Nager vite en respectant le règlement, en maîtrisant les 4 styles de nage et en gérant son effort. Connaissances approfondies de l'activité et analyse critique de sa prestation.</p>		<p>L'épreuve consiste en un 200 mètres 4 nages, nagé conformément au règlement de la FINA en vigueur au moment de l'inscription au baccalauréat. Elle se déroule en bassin de 25 mètres. Le candidat est convoqué sur le bord du bassin 30 minutes avant le début de l'épreuve pour l'appel et l'échauffement. Les niveaux supérieurs de maîtrise et de performance correspondent à des nageurs pouvant accéder au championnat de France élite UNSS. A partir de sa prestation physique, le candidat est invité à exprimer ses connaissances lors d'un entretien d'une durée de 15 minutes maximum. Les aspects techniques et réglementaires, l'entraînement et la préparation physique y sont abordés.</p>											
POINTS À AFFECTER	ÉLÉMENTS À ÉVALUER	NIVEAU 2 NON ATTEINT				DEGRE D'ACQUISITION DU NIVEAU 2				DEGRE D'ACQUISITION DU NIVEAU 3			
10/20	Performance chronométrique	Points	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	
		Garçons	3'20	3'15	3'10	3'05	3'00	2'55	2'50	2'45	2'40	2'35	
		Filles	3'35	3'30	3'25	3'20	3'15	3'10	3'05	3'00	2'55	2'50	
05/20	Maîtrise	Critère	non maîtrisé				partiellement maîtrisé				maîtrisé		
		Départ et virages	0 pt				0.5 pt				1 pt		
		Placement de la respiration	0 pt				0.5 pt				1 pt		
		Equilibre général du corps	0 pt				0.5 pt				1 pt		
		Efficacité de la propulsion	0 pt				0.5 pt				1 pt		
		Gestion de l'effort	0 pt				0.5 pt				1 pt		
05/20	Entretien	Connaissances	insuffisantes				convenables				approfondies		
		Technique	0 pt				0.5 pt				1 pt		
		Règlement	0 pt				0.5 pt				1 pt		
		Préparation physique	0 pt				0.5 pt				1 pt		
		Entraînement	0 pt				0.5 pt				1 pt		
		Analyse critique de la prestation	0 pt				0.5 pt				1 pt		

OPTION Epreuve ponctuelle : CHORÉGRAPHIE INDIVIDUELLE

<p>COMPETENCES ATTENDUES</p> <p>NIVEAU 2 Créer et représenter une chorégraphie originale et soignée pour une échéance donnée en assumant une prise de risque dans les choix personnels opérés, à la fois au cours de la prestation physique et de l'entretien oral.</p> <p>NIVEAU 3 Créer et représenter une chorégraphie originale et stylée pour une échéance donnée en affirmant des choix personnels au service d'une intention, à la fois au cours de la prestation physique et de l'entretien oral.</p>		<p>PRINCIPES D'ELABORATION DE L'EPREUVE</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Présenter une chorégraphie individuelle composée et interprétée pour un projet expressif porteur de sens. Durée de 1mn30 à 5mn. L'emplacement du jury est défini et doit être pris en compte par le danseur. ▪ Observer la chorégraphie d'un autre candidat ▪ S'entretenir avec un jury (durée : 15 mn maximum) 		
		<p>CONDITIONS MATERIELLES REQUISES</p> <p>Une salle pourvue d'un espace scénique de 10x10m, d'un matériel de sonorisation avec lecteur CD-cassette, est mise à la disposition des candidats.</p> <p>Deux enseignants jurys au moins, par centre d'examen, assurent l'évaluation de l'épreuve.</p>		
POINTS A AFFECTER	ELEMENTS A EVALUER	NIVEAU 2 NON ATTEINT (0 à 9 points)	DEGRE D'ACQUISITION DU NIVEAU 2 (10 à 14 points)	DEGRE D'ACQUISITION DU NIVEAU 3 (15 à 20points)
9/20	<p>Interprétation (évaluation du danseur)</p> <p>→ Engagement moteur (6 pts)</p> <p>→ Engagement émotionnel (3 pts)</p>	<p>→ Motricité mal ou peu adaptée au niveau du danseur. Tentatives pour soigner la forme.</p> <p align="center">-Danseur appliqué-</p> <p>→ Concentration et engagement avec des hésitations</p> <p align="center">Il « récite »</p>	<p>→ Motricité adaptée au niveau du danseur et soignée. Quelques efforts de stylisation</p> <p align="center">- Danseur éclairé -</p> <p>→ Engagement expressif réel : présence et maîtrise émotionnelle.</p> <p align="center">Il « communique »</p>	<p>→ Motricité complexe tout au long de la prestation. Stylisation par maîtrise technique : prise de risque, variété, virtuosité, subtilité.</p> <p align="center">-Danseur expert-</p> <p>→ Engagement maximal : présence et prestance</p> <p align="center">Il « bouleverse »</p>
6/20	<p>Composition (évaluation du chorégraphe)</p> <p>« Lisibilité » du projet et développement du propos chorégraphique</p> <p>→ Travail sur les formes corporelles (3 pt)</p> <p>→ Gestion de l'espace scénique (1 pt)</p> <p>→ Utilisation du monde sonore (1pt)</p> <p>→ Utilisation d'élts scénographiques (1 pt)</p>	<p>Projet défini avec un début et une fin, mais développement assez confus</p> <p align="center">« Un discours confus »</p> <p>→ Formes stylisées pauvres dans l'utilisation des possibles / l'espace, le temps et l'énergie</p> <p>→ Espace scénique traité en relation avec le propos mais pas de façon permanente</p> <p>→ monde sonore en ambiance adaptée</p> <p>→ Eléments scénographiques choisis mais mal exploités ou de manière stéréotypée.</p>	<p>Projet très précis et propos structuré selon pls principes de composition, traitement original de l'intention et/ou du thème choisi.</p> <p align="center">« Un discours construit»</p> <p>→ Utilisation de formes stylisées :travail sur l'espace, le temps et l'énergie (et leurs extrêmes et modalités d'articulation inhabituelles) de façon pertinente</p> <p>→ Espace traité en permanence en relation avec le propos et construit en utilisant des fonctions symboliques</p> <p>→ monde sonore utilisé partiellement</p> <p>→ Eléments scénographiques utilisés de façon nuancée, créative ou originale</p>	<p>Projet très précis, parti pris mettant en œuvre les principes de composition sélectionnés de manière pertinente et originale</p> <p align="center">« Une parole »</p> <p>→ Justesse de l'exploitation de formes stylisées</p> <p>→ Stratégie réelle d'utilisation de l'espace scénique au service du propos et construite en fonction d'une symbolique</p> <p>→ monde sonore utilisé dans sa richesse</p> <p>→ Eléments scénographiques originaux et créatifs renforçant le thème.</p>
5/20	<p>Entretien</p> <p>→ Analyse de sa chorégraphie</p> <p>→ Lecture d'une autre chorégraphie</p> <p>→ Connaissances artistiques relatives à la danse</p>	<p>→ Décalage entre la prestation physique et l'argumentation proposée. Les choix semblent davantage relever d'une spontanéité ou d'une imitation que d'une construction personnelle.</p> <p>→ Reconnaît certains éléments de la composition et de l'interprétation</p> <p>→ Connaissances relatives à la danse peu élargies</p>	<p>→ Adéquation entre la prestation physique et l'argumentation proposée.</p> <p>→ Reconnaît tous les éléments de la composition chorégraphique et de l'interprétation du danseur, propose une piste de travail</p> <p>→ Connaissances de la culture artistique de base.</p>	<p>→ Adéquation et justification de la symbolique de la prestation physique.</p> <p>→ Renvoie son analyse à des références. Propose des améliorations justes et argumentées</p> <p>→ Connaissances élargies, analyse possible de l'essence des diverses pratiques dansées (spécificité, points de convergence et de divergence). Emploie le vocabulaire adapté.</p>

OPTION Epreuve ponctuelle : JUDO

POINTS À AFFECTER		ÉLÉMENTS À ÉVALUER		
		1/3	2/3	3/3
COMPÉTENCE ATTENDUE		PRINCIPES D'ÉLABORATION DE L'ÉPREUVE :		
En situation de combat arbitré, gérer ses ressources en fonction des caractéristiques de l'adversaire pour conduire l'affrontement de façon individualisée.		Combat arbitré par un élève (arbitre central) et un professeur (arbitre de coin). En référence au règlement officiel. Arrêt du combat après trois ippons. Durée 4 min pour les garçons et les filles. Repos de 8' au moins entre les combats. Poules de 5 combattants de même poids.		
10/20	Efficacité Gestion du rapport de forces Fréquence des attaques	Perd la majorité de ses combats Bon comportement offensif,	Gagne au moins deux combats Elève combatif, lucide, efficace.	Gagne la majorité de ses combats Met en place un projet tactique adapté.
6/20	Système d'attaque et de défense (debout et au sol) saisies, attitude, qualité et variété des enchaînements et des placements. Comportement défensif.	Manque de liaison et de diversité des actions offensives.	Bonne continuité d'attaque et de défense dans tous les secteurs (D,S, liaison D/S) Bonnes formes de corps.	Système d'attaque/défense organisé autour d'un spécial (précisé avant les combats) Varie les enchaînements et les opportunités provoquées.
4/20	Arbitrage Respect du rituel Entretien	Connaît le règlement, manque de confiance en soi lors des prises de décision. Explication limitée	Arbitre actif, connaît le règlement Bonne connaissance de l'activité et des modalités de préparation de l'épreuve.	Dirige le combat et applique le règlement Bonne analyse de sa prestation.

Partie spécifique de l'entretien :

Comme arbitre : analyse de sa prestation

Comme pratiquant : Explication des actions et des opportunités privilégiées, en relation avec les caractéristiques de ses adversaires.

ÉPREUVE PONCTUELLE DE L'OPTION E.P.S : FOOTBALL

A. Pour les candidats

Prestation physique : 15 points

Description :

Participation à 1 ou plusieurs matchs pouvant être organisés sous forme de tournoi et opposant des équipes à effectif réduit sur un terrain et une durée de jeu adaptés (ne dépassant pas au total 40 minutes pour chaque candidat).

Éléments évalués : « la pertinence et l'efficacité des réponses apportées par le candidat aux problèmes posés par la situation de match susceptible d'être aménagée par le jury (effectifs, dimensions du terrain, consignes de jeu)

Entretien : 5 points

A partir de sa prestation physique et/ou de celles de ses adversaires, le candidat sera invité à exprimer ses connaissances sur :

- Les aspects tecnico-tactiques et plus particulièrement ceux relatifs à la recherche **d'efficacité par un jeu organisé et créatif** qui vise en permanence **un équilibre entre les aspects défensifs et offensifs**. Cet équilibre est lié à « la possibilité que les joueurs possèdent à tenir des **rôles définis** tant en attaque qu'en défense et à pouvoir tenir **différents rôles suivant le contexte** » (programme EPS cycle terminal niveau 2)
- Les dimensions réglementaires et culturelles du Football
- L'entraînement et la préparation physique du footballeur et notamment les qualités jugées nécessaires au(x) poste(s) occupé(s) et les moyens de les développer.

B. Pour les membres du jury

Compétence de niveau 2 :

« Rechercher le gain d'une rencontre de football par la mise en œuvre de choix tactiques collectifs fondés sur la vitesse d'exécution, l'utilisation de l'espace lointain et aérien et impliquant au moins deux partenaires. La défense réduit son espace de jeu. Les élèves utilisent de façon optimale leurs ressources au regard des modalités d'action élaborées. »

Compétence de niveau 3 :

« Rechercher le gain d'une rencontre de football par la mise en œuvre de choix tactiques individuels au sein d'une stratégie collective. Les joueurs démontrent leur efficacité aux postes occupés et leur capacité d'adaptation à l'évolution du jeu pour maintenir ou faire basculer le rapport de force en leur faveur. »

Dans la continuité du niveau 2, l'expression de cette compétence suppose d'une part plus de technicité et de maîtrise et d'autre part plus d'implication et de créativité dans la production de jeu.

Prestation physique : 15 points

Répartition proposée (à débattre) :

- **Niveau 2 non atteint** (= niveau 1 du programme) de 0 à 1.5 pt par élément à évaluer
maxi $1.5 \times 3 = 4.5 + 5$ (maxi à l'entretien)= **9.5 pts donc pas de point en option**
- **Niveau 2 atteint** (= niveau 2 du programme) de 2 à 3 pt par élément à évaluer
maxi $3 \times 3 = 9 + 5$ (maxi à l'entretien)= **14 pts donc max de 4 points en option**
- **Niveau 3 atteint** (> niveau 2 du programme) de 3.5 à 5 pt par élément à évaluer
maxi $5 \times 3 = 15 + 5$ (maxi à l'entretien)= **20 pts donc max de 10 points en option**

Description :

Participation à 1 ou plusieurs matchs pouvant être organisés sous forme de tournoi et opposant des équipes à effectif réduit sur un terrain et une durée de jeu adaptés (ne dépassant pas au total 40 minutes pour chaque candidat).

Eléments évalués : Tableau de répartition des espaces de notation des éléments à évaluer ci joint.

Entretien : 5 points

A partir de sa prestation physique et/ou de celle de ses adversaires, le candidat sera invité à exprimer ses connaissances sur :

- Les aspects tecnico-tactiques et plus particulièrement ceux relatifs à la recherche **d'efficacité par un jeu organisé et créatif** qui vise en permanence **un équilibre entre les aspects défensifs et offensifs**. Cet équilibre est lié à « la possibilité que les joueurs possèdent à tenir des **rôles définis** tant en attaque qu'en défense et à pouvoir tenir **différents rôles suivant le contexte** » (programme EPS cycle terminal niveau 2)
- Les dimensions réglementaires et culturelles du Football
- L'entraînement et la préparation physique du footballeur et notamment les qualités jugées nécessaires au(x) poste(s) occupé(s) et les moyens de les développer.

OPTION Epreuve ponctuelle : FOOTBALL

COMPÉTENCES ATTENDUES		PRINCIPES D'ÉLABORATION DE L'ÉPREUVE :		
NIVEAU 3 Rechercher le gain d'une rencontre de FOOTBALL par la mise en œuvre de tactiques individuelles au sein d'une stratégie collective. Les joueurs démontrent leur efficacité aux postes occupés et leur capacité d'adaptation à l'évolution du jeu pour maintenir ou faire basculer le rapport de force en leur faveur.		Matches à 7 contre 7 (joueurs de champs et gardiens) sur un terrain pouvant être adapté (1), opposant des équipes dont le rapport de force est équilibré à priori (2) Chaque équipe dispute plusieurs rencontres sans dépasser 40 minutes de jeu par candidat. Les règles sont celles en vigueur au niveau de la FFF.		
POINTS À AFFECTER	ÉLÉMENTS À ÉVALUER	NIVEAU 2 NON ATTEINT 0 à 1,5	DEGRÉ D'ACQUISITION DU NIVEAU 2 2 à 3	DEGRÉ D'ACQUISITION DU NIVEAU 3 3,5 à 5
05/20	Actions individuelles du porteur de balle	Transmet le ballon dans la course d'un partenaire. Utilise appui et soutien Conduit la balle en présence d'un défenseur poursuiveur Utilise une situation favorable de tir en cadrant régulièrement ses tirs	Alterne jeu court et jeu long, utilise différentes directions de passes. Conduit la balle avec sûreté, peut éliminer des adversaires en dribble. Les tirs mettent en danger à des distances et sous des angles variés, avec l'utilisation de l'espace aérien.	Donne du mouvement au jeu en maîtrisant l'alternance jeu direct- jeu indirect ; Joue en déviation (attaque rapide), assure la conservation et la circulation du ballon (attaque placée) . Produit de l'incertitude pour la défense adverse par sa créativité : feinte, passe croisée, jeu dans les intervalles, fixation et renversement du jeu, centre en retrait ...) Les tirs sont dangereux par leurs dosages (frappes puissantes, lobées, piquées ...), leurs trajectoires (effets), leur précision.
05/20	Actions individuelles du non porteur de balle	Se rend disponible pour aider le porteur de balle, dans la montée de balle ou la mise en situation favorable de tir. Utilise les couloirs latéraux.	Crée et utilise des espaces libres à distance optimale du porteur de balle Se place et se déplace efficacement pour contribuer à la continuité du jeu ou à la mise en situation favorable de tir (appel, démarquages, feintes)	Se positionne selon la configuration du jeu en « soutien », « appui » ou « appel de balle » Crée des écrans ou des « fausses pistes » Anticipe le résultat de l'action offensive et « suit » ou se replace.
05/20	Actions individuelles du défenseur	Freine le porteur de balle dans les montées de balles Intercepte quelquefois Presse le porteur de balle quand il est dans son secteur d'intervention. S'oppose au tir dans le respect du règlement	Subtilise, intercepte, anticipe. Oriente le porteur de balle (interdit l'axe central) Se replace, couvre, aide.	Réduit l'espace de jeu et les possibilités de mouvement du porteur de balle. S'adapte à l'organisation de la défense et/ou l'oriente en fonction des choix de l'adversaire et de l'évolution du rapport de force. Relance selon la configuration du jeu.

COMMENTAIRE : (1) le jury peut être amené à modifier l'effectif des équipes et les dimensions du terrain en fonction du nombre de candidats

(2) le jury a la possibilité de rééquilibrer les équipes en cours d'épreuve

OPTION Epreuve ponctuelle : HANDBALL

COMPÉTENCES ATTENDUES		PRINCIPES D'ÉLABORATION DE L'ÉPREUVE :		
<p>NIVEAU 2 Rechercher le gain d'une rencontre de HANDBALL par la mise en œuvre de choix tactiques collectifs fondés sur la vitesse d'exécution et impliquant un(e) ou deux partenaires. La défense réduit son espace de jeu entre 6m et 12m. Les élèves utilisent de façon optimale leurs ressources au regard des modalités d'actions élaborées.</p> <p>NIVEAU 3 Rechercher le gain d'une rencontre de HANDBALL par la mise en œuvre de stratégies individuelles et/ou collectives pour transformer le rapport de force. La défense s'organise en 2 lignes : 1, 2, ou 3 joueurs sont hors des 9m. Les élèves maîtrisent, induisent, organisent au regard des formes de jeu proposées.</p>		<p>Matches à effectif réduit sur un terrain pouvant être adapté, opposant des équipes dont le rapport de force est équilibré a priori (1). Chaque équipe dispute plusieurs rencontres sans dépasser 30 minutes de jeu par candidat La défense en 2 lignes est imposée : 1, 2 ou 3 joueurs sont hors des 9m ; 1 joueur minimum.</p>		
POINTS À AFFECTER	ÉLÉMENTS À ÉVALUER	NIVEAU 2 NON ATTEINT 0 à 2	DEGRÉ D'ACQUISITION DU NIVEAU 2 2,5 à 3,5	DEGRÉ D'ACQUISITION DU NIVEAU 3 3,5 à 5
05/20	Actions individuelles du porteur de balle	Utilise efficacement passe courte et passe longue pour faire progresser la balle. Peut transmettre la balle dans la course d'un partenaire. Progresses en dribble avec une présence défensive. Exploite les situations favorables de tir en utilisant une technique privilégiée. Met en difficulté le GB.	Maîtrise des techniques de débordements. Produit des passes décisives. Peut varier le rythme de jeu. Utilise des intervalles dans la défense adverse. Tire efficacement dans des situations favorables, à des distances et sous des angles variés. Utilise différentes techniques de tir.	Donne beaucoup d'incertitude à son adversaire direct. Capable de changer de rythme. Crée le surnombre et déclenche des actions par évitement/ libération pour ses partenaires et pour lui-même dans les secteurs proches et lointains. Actions variées sur le ballon. Tire dans l'espace intime du GB en jouant avec lui : variété des impacts, apparition des feintes, effets, démarquage du bras...
05/20	Actions individuelles du non porteur de balle	Se rend disponible pour aider le porteur de balle, dans la montée de balle ou la mise en situation favorable de tir. Utilise les couloirs latéraux.	Crée des espaces libres ou utilise des espaces libérés par un autre joueur Maîtrise des techniques de démarquage adaptées à la présence de partenaires et d'adversaires dans un espace proche.	Maîtrise l'aide corporelle (bloc, écran, faux-bloc...) Pénètre à l'intérieur du dispositif défensif pour agir dans le jeu dedans : démarquage, relais , poste... Rééquilibre le dispositif offensif : postes du trapèze.
05/20	Actions individuelles du défenseur	Presse le porteur de balle , dissuade sur le non-porteur. Réussit quelques interceptions.	Adapte sa défense au jeu de l'adversaire. Articule ses actions avec celles des ses partenaires (harcèlement, dissuasion, interception, aide).	Induit le jeu adverse. Organise avec ses partenaires. Maîtrise la variété des rôles suivant sa place dans le dispositif. Prend en compte le rapport de force pour varier ses actions.
05/20	ENTRETIEN	A partir de sa prestation physique, le candidat sera invité à analyser sa prestation et mettre en évidence ses connaissances sur : - Les aspects technico-tactiques, réglementaires et culturels de l'activité ; L'entraînement et la préparation physique de l'activité pratiquée.		

COMMENTAIRE : le jury a la possibilité de rééquilibrer les équipes en cours d'épreuve

OPTION Épreuve ponctuelle : ESCALADE

COMPÉTENCES ATTENDUES		PRINCIPES D'ÉLABORATION DE L'ÉPREUVE : Le candidat doit réaliser l'escalade en tête de deux voies dont une sera redescendue en rappel auto-assuré (nœud MACHARD ou PRUSSIK). Les voies sont grimpées « flash ». <u>La 3^{ème} chute sur l'ensemble des deux voies grimpées arrête l'épreuve.</u> La situation de rappel se fera avec contre assurage avec la restriction que toute intervention entraîne un zéro pour cette partie de la note.		
POINTS À AFFECTER	ÉLÉMENTS À ÉVALUER	NIVEAU 2 NON ATTEINT	DEGRÉ D'ACQUISITION DU NIVEAU 2	DEGRÉ D'ACQUISITION DU NIVEAU 3
10/20	<u>Cotation des voies</u>	Filles : 4C (1pt) , 5A (2pts) Garçons : 5A (1pt) , 5B (2pts)	Filles : 5B (2,5) , 5C (3,5pts) Garçons : 5C (2,5pts) , 6A (3,5pts)	Filles : 6A (4pts) , 6B (5pts) Garçons : 6B (4,5pts) , 6C (5pts)
05/20	Ecart entre projet et prestation,	Voie réussie avec 2 chutes ou fautes de progression (reprise de l'escalade au sol) 01pt	Voie réussie avec 1 chute ou faute de progression (reprise de l'escalade au sol) 02pts	Voie réussie sans chute, aisance et économie gestuelle. Progression de bon niveau technique. 03pts
	Aisance dans les manœuvres, Qualité de l'assurage	Mousquetonnage d'une seule main préférentielle ; Assurage en sécurité mais quelques difficultés à donner et reprendre le mou rapidement 0,5pt	Mousquetonnage aisé des deux mains Assurage optimum du 1 ^{er} de cordée (donner et reprendre le mou sans gêner, position des mains adaptées aux exigences de la sécurité, descente du 1 ^{er} bien maîtrisée) 1pt	Mousquetonnage aisé des deux mains Assurage optimum du 1 ^{er} de cordée Descente en rappel auto-assuré sur nœud auto-bloquant avec contre-assurage. 2pts
05/20	ENTRETIEN	Le candidat se voit proposé trois types de questions : a) sur une manœuvre à démontrer ; b) sur les aspects culturels de l'activité (types de sites, caractéristiques rencontrées, connaissances historiques simples, etc ...) ; c) sur la préparation physique.		



Annexes

- ★ *Fiches d'évaluation destinées
aux membres du jury*
- ★ *Fiche de validation du
protocole d'évaluation destinée
à la commission académique
du baccalauréat*

date de la session :

Nom :

Prénom :

Sexe : G F

Prévision

Indiquez la performance que vous prévoyez de réaliser au LANCER SANS ELAN

Indiquez la performance que vous prévoyez de réaliser au LANCER AVEC ELAN

moyenne des 2 lancers **Pr**

Réalisation

	lancer 1	lancer 2		
2 Lancers SANS ELAN (pied arrière fixe)	<input type="text"/>	<input type="text"/>	le meilleur →	<input type="text"/> A
2 Lancers AVEC ELAN	<input type="text"/>	<input type="text"/>	le meilleur →	<input type="text"/> B

moyenne des 2 lancers **Ré**

↓
Note de performance /12

Barème de Performance

Filles	3,50	4,17	4,83	5,50	6,17	6,83	7,50	8,00	8,83	9,50
Garçons	4,00	4,78	5,56	6,33	7,11	7,89	8,67	9,44	10,22	11,00
Note/12	1,2	2,4	3,6	4,8	6,0	7,2	8,4	9,6	10,8	12

Amélioration liée à l'ELAN

$(B - A) / A \times 100 =$

Note d'amélioration liée à l'élan / 4

%	- 3 %	- 1 %	+ 1 %	+ 3 %	+ 5 %	+ 7 %	+ 9 %	+ 11 %	+ 13 %	+ 15 %
Note/4	0,4	0,8	1,2	1,6	2,0	2,4	2,8	3,2	3,6	4,0

Ecart au PROJET

$(Ré - Pr) / Pr \times 100 =$

Note de projet /4

%	12 %	10,2 %	8,5 %	7 %	5,6 %	4,4 %	3,3 %	2,3 %	1,3 %	0,5 %
Note/4	0,4	0,8	1,2	1,6	2,0	2,4	2,8	3,2	3,6	4,0

jurys :

signatures :

Note finale / 20

date de la session :

Nom :

Prénom :

Sexe : G F

Rang atteint à la fin de la montante -descendante note de gain de rencontres → Note / 5

<p><u>A votre avis, au cours de ce match</u></p> <p>Quels ont été vos points forts ?:</p> <p>Quels ont été les points forts de l'adversaire ?:</p> 	<p style="text-align: right;">Note / 5</p> <p style="text-align: right;">Volume et rythme de jeu</p> <p style="text-align: right;"><input type="text"/></p> <p style="text-align: right;">Note / 5</p> <p style="text-align: right;">Déplacements et replacements.</p> <p style="text-align: right;"><input type="text"/></p> <p>Quels ont été vos points faibles ?:</p> <p>Quels ont été les points faibles de l'adversaire?:</p> <p style="text-align: right;">Note / 5</p> <p style="text-align: right;">Analyse du match par le candidat :</p> <p style="text-align: right;"><input type="text"/></p>
---	---

jurys :

signatures :

Note / 20

<u>Etablissement</u>
Coordonnateur :

<u>Visa du Chef d'établissement</u>

Enseignement obligatoire

Menus présentés dans l'établissement et dates des épreuves :

Menu 1 :		
Date épreuves :		
Menu 2 :		
Date épreuves :		
Menu 3 :		
Date épreuves :		
Menu 4 :		
Date épreuves :		
Menu 5 :		
Date épreuves :		
Menu 6 :		
Date épreuves :		
Menu 7 :		
Date épreuves :		
Menu 8 :		
Date épreuves :		
Menu 9 :		
Date épreuves :		
Menu 10 :		
Date épreuves :		
Menu 11 :		
Date épreuves :		
Menu 12 :		
Date épreuves :		
Menu 13 :		
Date épreuves :		
Menu 14 :		
Date épreuves :		

Enseignement option

Seconde :		
Première :		
Terminale :		
Date épreuves :		

Joint en annexe :

Les Outils d'évaluation (descriptif des situations - critères et barèmes)

Enseignement de complément

Date épreuves :

Joint en annexe :

Les Outils d'évaluation (descriptif des situations - critères et barèmes)

conformité

	APSA nationales	Individuelles Collectives	Groupements différents	3 APSA par menu	Dates précisées
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>



Les groupes-ressources E.P.S

★ *Fonction*

★ *Composition*



Les Groupes-ressources EPS

Institués lors de la réflexion sur l'élaboration des programmes de la discipline, ces groupes sont aujourd'hui un lieu de rassemblement, de réflexion et de production pour des enseignants spécialistes d'une activité physique et sportive ou artistique, de formateurs ou futurs formateurs en formation initiale ou continue, de conseillers pédagogiques et de tuteurs.

Leur rôle est multiple

Anticiper les contenus de formation diffusés lors des stages et l'approche des interrogations de la profession pour faire face à l'évolution de l'enseignement de l'EPS dans le secondaire.

- ☞ Faciliter l'intégration des nouveaux formateurs, mener la réflexion sur les compétences professionnelles, la conduite des stages à plusieurs formateurs, réaliser le bilan annuel des stages.
- ☞ Produire des documents pédagogiques et didactiques pour les enseignants et destinées à la publication dans la revue « contacts » ou le site académique.
- ☞ Coordonner les actions de formation en réponse au plan académique et à la demande des équipes pédagogiques.

Thèmes abordés

Différents thèmes devraient être abordés lors de la présente année scolaire. Ceux-ci seront débattus lors du premier regroupement qui réunira l'ensemble des groupes ressources le 2 décembre 2002 au lycée d'INGRÉ.

Fonctionnement

Ils se regroupent plusieurs fois par an, et à partir de cette année scolaire à une périodicité variable en fonction des thèmes et des exigences liées aux échéances de travail. Le travail ne se limite pas à ces rencontres. Les échanges entre membres se prolongent par les moyens actuels de communication, notamment les email et documents écrits.

De nombreux enseignants ont fait acte de candidature, beaucoup n'ont pu être retenus faute de place. Aussi, il est envisagé de les associer aux réflexions en leur permettant de participer aux échanges grâce à ces mêmes types de communication. Cependant, compte tenu des nouvelles modalités de regroupement et pour répondre à la diversité des thèmes à traiter, de nouveaux membres vont rejoindre cette année les groupes-ressources.

GROUPES RESSOURCES E.P.S

Année 2002 -2003

Coordonnateur : Jean - Michel Mousset
Lycée Camille Claudel Blois - IUFM Tours

Liste des membres

Nom	Prénom	Etablissements	Ville	Dépts
1. Baba Madej	Latifa	LP G. Courtois	Dreux	28
2. Bachelier	Danielle	Collège le Réflessoir	Bléré	37
3. Baeza	Thierry	Lycée M. Genevois	Ingré	45
4. Bauchet	Patrice	Collège Condorcet	Fleury-les-Aubrais	45
5. Bénatier	Clotilde	Collège M. Proust	Illiers-Combray	28
6. Blache	Benjamin	Collège M. Bégon	Blois	41
7. Boucher	Marie-Jeanne	Lycée F. Villon	Beaugency	45
8. Bouquet	Christian	Lycée Grandmont	Tours	37
9. Brière	Christophe	Lycée B. Franklin	Orléans	45
10. Broussaud	Frédéric	Collège La Bolière	Orléans	45
11. Buisson	Stéphanie	Lycée P. Dessaignes	Blois	41
12. Cadic	Rolain	Collège M. Bégon	Blois	41
13. Charollais	Christian	Collège A. Bruant	Courtenay	45
14. Charpentier	J-Luc	Collège C. Rivière IUFM Orléans	Olivet	45
15. Combacau	Olivier	Collège F. Chopin	Aigurande	36
16. Contestable	Dominique	Collège A. Bruant	Courtenay	45
17. Corbin	Gilles	Collège R. M. du Gard	Sancergues	18
18. Crespy	Sébastien	IUFM	châteauroux	36
19. Dimeglio	Séverine	Collège J. Monnet	Chateauroux	36
20. Dreux	Bernard	Lycée C. Péguy	Orléans	45
21. Duport	Michel	Collège J. Monnet	Chateauroux	36
22. Dupuis	Gilles	LEGT Agricole	Bourges	18
23. Durand	Claire	IUFM	Tours	37
24. Duteil	Jean-Jacques	Lycée A. Fournier	Bourges	18
25. Fernay	Isabelle	Lycée P. Dessaignes	Blois	41
26. Fleury	Marie-Hélène	Lycée C. de France	Romorantin	41
27. Frontera	Jean-Paul	Lycée J. Zay IUFM Orléans	Orléans	45
28. Gerbier	J-François	Collège G. Brassens	Esvres	37
29. Girardie	Alain	LP Les Charmilles	Châteauroux	36
30. Grosdemange	Isabelle	LP F. Clouet	Tours	37
31. Hérin	Lionel	Collège Michelet	Tours	37
32. Hervé	Jean-Luc	Collège L. de Vinci	Romorantin	41
33. Herviou	Jean-Louis	LP J. de Berry	Bourges	18
34. Joly	Isabelle	Collège J. Zay	Chinon	37
35. Kott	Anne-Laure	Collège St Exupéry	Bourges	18
36. Kuryj	Christian	Lycée P. Dessaignes	Blois	41
37. Lacroix	Eric	Lycée J. de Beauce	Chartres	28

38. Lefort	Bernard	LP J. Chaptal	Amboise	37
39. Legagneux	Dominique	Collège Montjoie	Saran	45
40. Lescure	Didier	Collège Montjoie	Saran	45
41. Lezeaud	Pascal	Collège J. Moulins (IUFM Orléans)	Artenay	45
42. Liaudois- Cruveillé	Françoise	LP J. Verdier	Montargis	45
43. Maillet	Jean	Lycée en forêt	Montargis	45
44. Martin	Didier	Collège G. Besse	Loches	37
45. Meutelet	Laurent	Lycée J. de Beauce	Chartres	28
46. Michel	Philippe	Collège G. Jollet	Salbris	41
47. Neumann	Nicolas	Collège L. Pasteur IUFM Blois	Morée	41
48. Neveu	Simone	Collège Du Pré des Rois	La Fté StAubin	45
49. Paret	Karine	Collège J. Curie	Orléans	45
50. Périnet	Gilles	Collège A. France	Tours	37
51. Pariset	Jacques	Collège A Camus	Montbazou	37
52. Pol	Cathy	Collège A. Bailly	Orléans	45
53. Recouderc	Guy	Lycée A. Bayet	Tours	37
54. Rongeot	Vincent	LP P. Gauguin	Orléans	45
55. Saint-Sans	Dolorés	Lycée J. Monnet	Joué-les-Tours	37
56. Serret	Alain	Cig du Pré des Rois	La Ferté St Aubin	45
57. Tessier	J-Pierre	Collège J. Romains	St Avertin	37
58. Torne	Francis	Collège J. d'Arc	Orléans	45
59. Treuvelot	Patrick	Lycée Rotrou	Dreux	28
60. Verger	David	Collège M. Jacob	St J. de la Ruelle	45
61. Vidal	François	Lycée A. Thierry	Blois	41
62. Vidal	Didier	Lycée Pothier	Orléans	45





*Enquête sur
l'utilisation des
TICE en E.P.S*

L'utilisation des TICE en EPS

L'exemple des Groupes-Ressources dans l'académie

A l'occasion de nos journées de travail, les membres des groupes ressources ont accepté de répondre à une enquête concernant l'utilisation des TICE dans leur pratique professionnelles.

Voici les résultats et quelques commentaires.

- Les TICE sont bien perçues comme des aides à l'enseignement : 81% pensent "OUI, les TICE sont utiles en EPS"
- Le micro-ordinateur est un outil de travail usuel **avant et après le cours** pour une grande majorité :
88% utilisent un micro ordinateur
79% utilisent Word ou équivalent
67% utilisent Excel ou équivalent
56% peuvent concevoir des feuilles Excel
- Communiquer avec les outils modernes est devenu une réalité :
79% utilisent le courrier électronique
74% recherchent des informations sur Internet
- Travailler **en cours** avec un micro ordinateur est plus rare : 19% seulement utilisent la micro-informatique pendant les cours.
- Plusieurs raisons peuvent expliquer ce fait , car les conditions favorables ne sont pas toujours faciles à réunir ; en voici quelques unes :
 - Pouvoir mettre le micro à l'abri des chocs, des manipulations sauvages de certains élèves, ... des vols.
 - Disposer du logiciel ad hoc qui permet d'enrichir réellement le travail des élèves
 - Avoir su réaliser le document hypertexte (ou autre) qui vient utilement compléter la séance – le cycle .

Dans ce contexte, on peut comprendre la faible utilisation du micro PENDANT les cours quand on constate que :

1- Seuls 21% des collègues savent utiliser PowerPoint ou un équivalent pour réaliser un diaporama (présenter l'activité en début de cycle – illustrer les procédures d'évaluation, ...) et que seuls 28% utilisent un appareil photo numérique.

2- 51% savent utiliser une caméra vidéo , mais seuls 26% utilisent la vidéo pendant les cours , en particulier parce que seuls 7% savent réaliser un montage vidéo (qui permettrait de sélectionner les séquences « parlantes » et de composer un document plus pédagogique).

3-seuls 28% peuvent réaliser des documents en HTML, qui permet -en intégrant photos, vidéo, commentaires, sons- de proposer un support aux apprentissages.

4- Par ailleurs, il faut admettre que les logiciels dédiés à l'EPS sont très peu nombreux.

Ce n'est donc pas sans raisons que 65% de nos collègues pensent qu'ils manquent de compétences pour satisfaire leurs besoins TICE alors qu'ils aimeraient (86%) les développer en ce domaine.

B Lefort 2002

REMERCIEMENTS

Merci à Jean-Michel Chennebault, responsable de l'atelier imprimerie du rectorat pour son accueil et sa disponibilité ainsi qu'au personnel, grâce à qui la parution de la revue est possible deux fois par an.